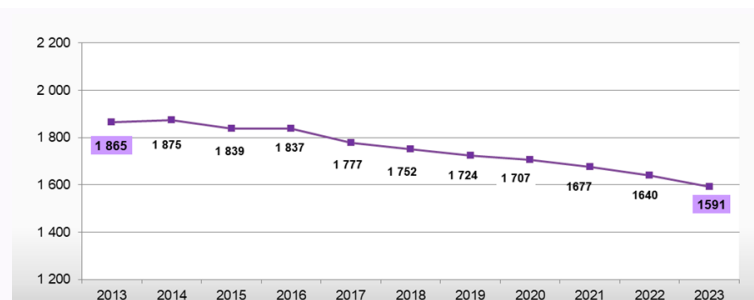


Directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux = Directeurs titulaires et stagiaires

1. Une baisse moyenne de 1,6% des effectifs de D3S entre 2013 et 2023



Au 1^{er} janvier 2023, 1 591 directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S) sont en activité, contre 1 865 en 2013, soit une diminution enregistrée de 14,7 % (-1,6 % par an en moyenne).

2. Les D3S en établissement : 75,3 % du corps au 1^{er} janvier 2023, contre 88,2 % en 2013.

2.1 Des évolutions contrastées selon les positions statutaires

En prenant en compte la part importante de **directeurs détachés dans le corps des DH au 1^{er} janvier 2023** (8,2 % du corps et 47,1 % des détachements), la proportion de D3S exerçant en établissement serait de 83,5% (86,4 % en 2022). Pour rappel, en 2022 les directeurs détachés dans le corps des DH, représentaient 8,3 % des effectifs (52,7 % des détachements). **Entre 2013 et 2023**, les détachements progressent ainsi de **72,7 %**, avec un **taux moyen d'évolution annuelle de + 5,6 %**.

Position D3S	01/01/2013		01/01/2023		Evolution 2013-2023		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Taux moyen d'évolution annuelle (en %)
En établissement	1 645	88,2	1 198	75,3	-447	-27,2	-3,1
- dont congé de longue durée	3	0,2	6	0,4	3	100	7,2
- dont congé de longue maladie	4	0,2	7	0,4	3	75	5,8
- dont congé parental	2	0,1	3	0,2	1	50	4,1
- dont suspension	1	0,1	1	0,1	0	0	0
- dont Congé invalidité temporaire (CITIS)			6	0,4	6	-	-
- dont Congé de formation professionnelle			2	0,13	2	-	-
Détachement	161	8,6	278	17,5	117	72,7	5,6
- dont détachement dans le corps des DH			131	8,2	131	-	-
Disponibilité	41	2,2	97	6,1	56	136,6	9
Mis à disposition	8	0,4	11	0,7	3	37,5	3,2
Recherche d'Affectation	10	0,5	7	0,4	-3	-30	-3,5
Toutes positions confondues	1 865	100	1 591	100	-274	-14,7	-1,6

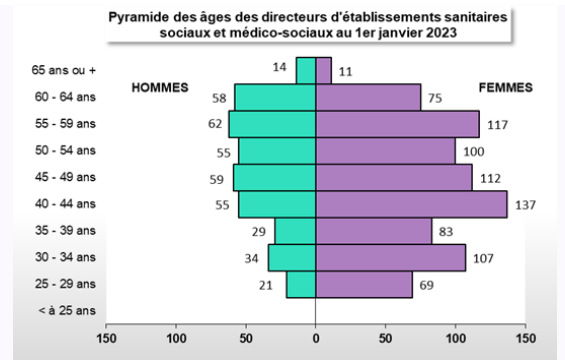
97 directeurs sont en disponibilité au 1^{er} janvier 2023 (6,1 % des D3S) contre 2,2 % dix ans auparavant, soit une progression annuelle moyenne de 9,0 %. Par ailleurs les mises à disposition ont augmenté de 3,2 % et les recherches d'affectation ont a contrario enregistré un taux moyen d'évolution annuelle négatif de 3,2%.

2.2 Les D3S en établissement : une féminisation du corps qui se poursuit

L'âge moyen de l'ensemble des D3S exerçant en établissement est de 46,7 ans (quasi stable par rapport à 2021 et 2020 : 46,6 ans).

La part des femmes est passée de **60,2 %** en 2013 à **67,7 %** en 2023 (soit + 7,5 points). **L'âge moyen** des directrices demeure depuis 10 ans, toujours largement inférieur à celui des hommes. Il s'établit en 2023 à : 48,9 ans (49,0 ans en 2022 et 49,2 ans en 2021).

La **médiane** se situe à 45,6 ans pour les femmes contre 50,0 ans pour les hommes, soit un écart de 4,1 ans.



2.3 Les D3S exerçant en établissement se positionnent à 66,2 % en Hors classe. Se situent entre les 1^{er} et 5^{ème} échelons, 65,7 % des D3S en classe normale et 65,1 % des directeurs en hors classe hors emplois fonctionnels.

Classe normale :

33,8 % des D3S et 11,9 % d'hommes au dernier échelon.

Hors Classe :

66,7 % de femmes
65,1 % d'hommes.

2023	Classe normale			Hors classe				Hors classe dont emploi fonctionnel		Ensemble		Part en hors classe (en %)
	Effectif	%	Part au dernier échelon	Effectif	%	Part au dernier échelon	Part échelon fonctionnel	Effectif	%	Effectif	%	
Femmes	270	66,7	9,6	541	68,2	6,8	1,8	1	25,0	811	67,7	66,7
Hommes	135	33,3	11,9	252	31,8	14,3	4,0	3	75,0	387	32,3	65,1
Ensemble	405	100,0	10,4	793	100,0	9,2	2,5	4	100,0	1 198	100,0	66,2
Part (en %)	33,8			66,2						100,0		

Echelons Classe normale	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1er échelon	23	8,5	7	5,2	30	7,4
2ème échelon	25	9,3	14	10,4	39	9,6
3ème échelon	31	11,5	11	8,1	42	10,4
4ème échelon	72	26,7	34	25,2	106	26,2
5ème échelon	33	12,2	16	11,9	49	12,1
6ème échelon	38	14,1	18	13,3	56	13,8
7ème échelon	13	4,8	12	8,9	25	6,2
8ème échelon	9	3,3	7	5,2	16	4,0
9ème échelon	26	9,6	16	11,9	42	10,4
Ensemble	270	100,0	135	100,0	405	100,0
%	66,7		33,3		100,0	

Classe normale :

60,8 % des directeurs hommes. (59,2 % en 2022), sont positionnés entre les 1^{er} et 5^{ème} échelons. Reflet de la féminisation croissante du corps notamment dans les tranches d'âge les plus jeunes, chez les directrices, cette proportion atteint 68,2 % (67,1 % en 2022)

Echelon Hors classe	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1er échelon	26	4,8	9	3,6	35	4,4
2ème échelon	49	9,1	17	6,8	66	8,4
3ème échelon	54	10,0	19	7,6	73	9,3
4ème échelon	103	19,1	41	16,5	144	18,3
5ème échelon	134	24,8	61	24,5	195	24,7
6ème échelon	97	18,0	43	17,3	140	17,7
7ème échelon (Hors échelle A - 1er chevron)	28	5,2	17	6,8	45	5,7
7ème échelon (Hors échelle A - 2ème chevron)	12	2,2	6	2,4	18	2,3
7ème échelon (Hors échelle A - 3ème chevron)	27	5,0	26	10,4	53	6,7
Echelon fonctionnel (Hors échelle B 2ème chevron)		0,0	1	0,4	1	0,1
Echelon fonctionnel (Hors échelle B 3ème chevron)	10	1,9	9	3,6	19	2,4
Ensemble	540	100,0	249	100,0	789	100,0
%	68,4		31,6		100,0	

Hors Classe hors emplois fonctionnels

- 1^{er} et 5^{ème} échelons

Femmes 67,8 % (74,2 % en 2022) ; Hommes 59 % (61,9 % en 2022).

- Échelon fonctionnel

Femmes 1,9 % (2,4 % en 2022)
Hommes 4,0 % (contre 5,3 % en 2022).

Classe normale : 47,2 % des directeurs adjoints et 23,8 % des chefs d'établissement

Hors classe e.f compris : 52,8 % des directeurs adjoints et 76,2 % des chefs d'établissement

2.4 L'ancienneté moyenne des D3S en établissement est de 10,2 ans (10,0 ans en 2022)

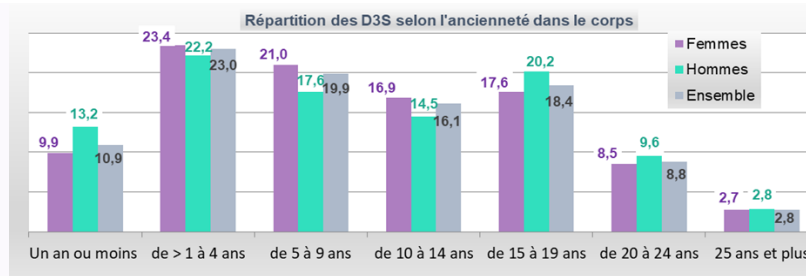
Ancienneté moyenne des :

- **D3S femmes :** 10,2 ans (9,8 ans en 2022)
- **D3S hommes :** 10,3 ans (10,3 ans en 2022)

Chefs d'établissement, 11,8 ans (11,3 ans en 2022).

Directeurs adjoints, 8,2 ans (8,1 ans en 2022).

Ce faible écart s'explique par le fait que les D3S peuvent prendre très tôt des chefferies, pour partie dès la sortie de l'EHESP.



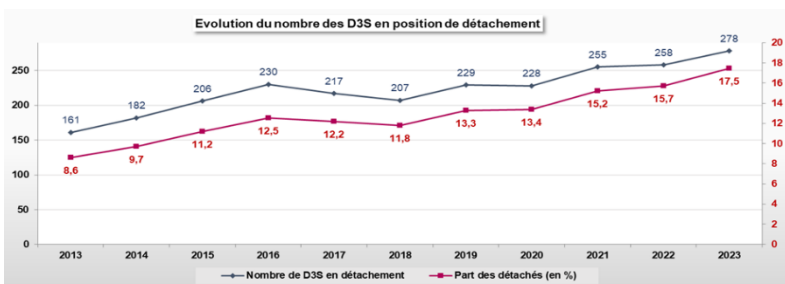
L'ancienneté moyenne des femmes au 1^{er} janvier 2023, est inférieure à celle des D3S hommes de seulement 0,1 an.

En classe normale, l'écart d'âge hommes/femmes est de 0,1 an et 0,4 an en hors classe (emplois fonctionnels compris).

11,6 % du corps a une ancienneté supérieure ou égale à 20 ans et seuls 2,8 % une ancienneté supérieure ou égale à 25 ans.

3. Détachements : une forte hausse depuis 2012 avec 258 D3S en détachement en 2022

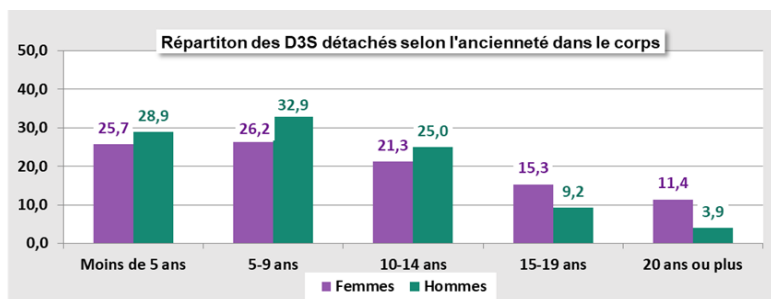
La part des D3S détachés est de 17,5 % (15,7 % en 2022) au 1^{er} janvier 2023 contre 8,6 % au 1^{er} janvier 2013. En 10 ans, leur nombre a évolué de 73 %.



72,7 % (68,6 % en 2022) des D3S en détachement sont des femmes, contre 67,7 % dix ans auparavant. Elles occupent davantage les tranches d'âges les plus jeunes, d'où un âge moyen au 1^{er} janvier 2023 de 42,8 ans, contre 43,9 ans pour les hommes, soit 1,1 an de moins (42,3 ans, contre 45,3 ans en 2022).

Un écart d'âge de 4 ans est observé pour le seuil des 25 % des D3S les plus âgés (47,9 ans femmes ; 51,9 hommes). Cependant il n'y a pas d'écart homme/femme pour le seuil des 25% des D3S les plus jeunes.

3.1 L'ancienneté moyenne dans le corps est au 1^{er} janvier 2023 de 10,3 ans (9,8 ans au 1^{er} janvier 2022).

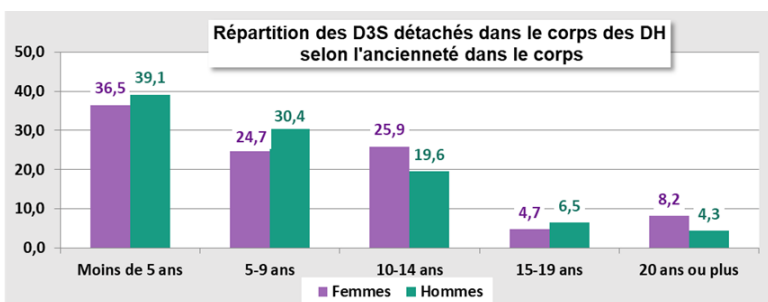


Les directrices D3S détachées ont une ancienneté moyenne dans le corps supérieure à celle des hommes de 1,8 an en moyenne (0,9 ans en 2022).

Le seuil de l'ancienneté médiane se situe à 10 ans pour les femmes et 8 ans pour les D3S hommes.

3.2 L'ancienneté moyenne dans la position. Les D3S actuellement détachés, le sont en moyenne depuis 2,9 ans. La durée moyenne la plus élevée est observée chez les femmes avec 2,9 ans contre 2,8 ans chez les hommes (3,0 ans, contre 2,7 ans en 2022). 83,4 % des D3S détachés (84,1 % en 2022), comptabilisent moins de 5 ans dans cette position, avec 49,6 % de D3S détachés pour une durée allant de plus de 1 an à 4 ans.

3.3 Focus sur les directeurs D3S en détachement dans le corps des DH



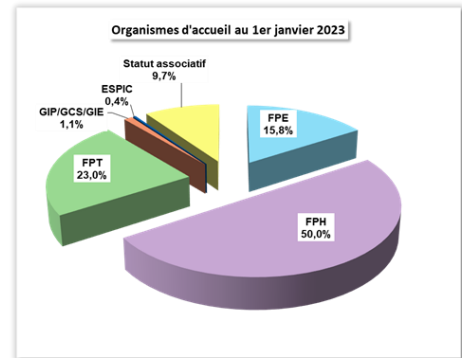
37,4 % des D3S en détachement dans le corps des DH, ont moins de 5 ans d'ancienneté dans le corps (36,5 % des femmes contre 39,1 % des hommes). 8,2 % des femmes contre 4,3 % des hommes en détachement dans le corps des DH, ont une ancienneté dans le corps de 20 ans ou plus (soit 6,9 % des détachements dans le corps des DH).

3.4 Région d'affectation et/ou de rattachement pour les D3S en détachement. 95,7 % des directeurs D3S sont détachés en France métropolitaine. L'Ile de France demeure, la région ayant le plus grand nombre de détachés (61 D3S) et celle fournissant le plus grand nombre aux autres régions (24 D3S). 36,1 % (soit 22 D3S) proviennent majoritairement des régions Bourgogne-Franche-Comté (6 D3S), Centre-Val de Loire (5 D3S), Hauts-de-France (5 D3S), Nouvelle-Aquitaine (3 D3S) et Occitanie (3 D3S).

3.5 Organismes d'accueil et fonctions exercées par les D3S en détachement

La **Fonction Publique** Hospitalière accueille la moitié des D3S en **détachement** avec 50,0 % d'entre eux (53,9 % en 2022), suivie de la **Fonction Publique Territoriale** 23,0 % (17,8 % en 2022) et de la **Fonction Publique d'Etat** avec 15,8 % des détachements (15,1 % en 2022).

Le **milieu associatif**, en quatrième place comme depuis quelques années, accueille 9,7 % des D3S en détachement et enregistre une légère diminution de 1,5 point en un an.



4. 11 D3S mis à disposition (MAD)

La part des D3S en **MAD** a toujours été très faible et ne représente en 2023 que 0,7 % du corps.

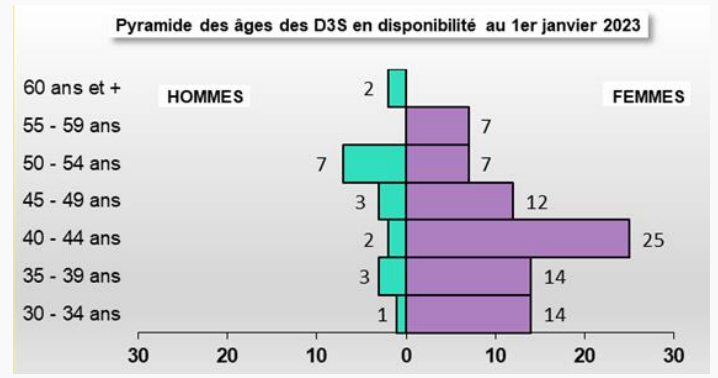
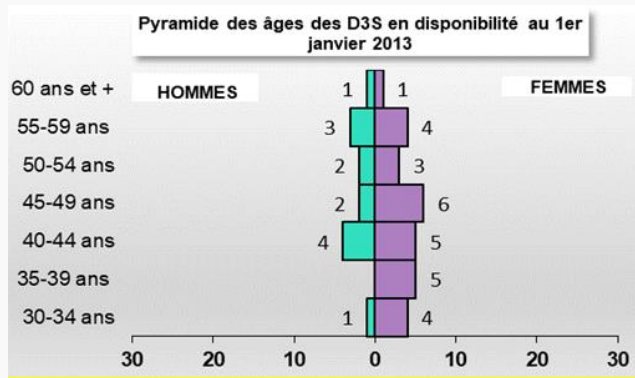
7 D3S mis à disposition sur 11 sont des femmes, soit 63,6 %, contre 50,0 % dix ans auparavant.

- ✓ En moyenne, les D3S mis à disposition sont âgés en moyenne de 44,7 ans (40,7 ans en 2022), moyenne plus élevée que celle des directeurs en position de détachement (43,1 ans en 2023, 43,2 ans en 2022) et que celle des D3S exerçant en établissement (46,7 ans en 2023, 46,6 ans en 2022).
- Femmes : 41,9 ans en moyenne ; hommes 49,7 ans, soit un écart de 7,7ans.
- ✓ La médiane se situe à 41,6 ans (37,7 ans en 2022) pour les femmes et 47,6 ans (42,8 ans en 2022) pour les directeurs hommes.
- ✓ L'ancienneté dans le corps des D3S mis à disposition : la moyenne tous sexes confondus est de 10,0 ans. Les femmes comptent une ancienneté moyenne dans le corps de 9,0 ans contre 15,2 ans pour les hommes.
- ✓ La durée moyenne de la mise à disposition, pour les directeurs actuellement concernés, est de 2,7 ans (3,2 ans pour les hommes contre 2,4 ans chez les directrices).

Ils exercent des fonctions dans le cadre d'un **mandat syndical** ou de **directeur adjoint** dans un CH, dans un établissement public de santé, une association, un GCSMS ou un EHPAD.

5. 97 D3S en disponibilité au 1er janvier 2023, contre 41 D3S dix ans auparavant

- ✓ La proportion de D3S en position de disponibilité est passée de 2,2 % de l'effectif global du corps en 2013 à 6,1 % en 2023 (4,9 % en 2022).
- ✓ En moyenne, les D3S en disponibilité sont âgés de 44,0 ans en 2023 contre 46,3 ans en 2013.
- ✓ 81,4 % des D3S en position de disponibilité sont des femmes, en moyenne plus jeunes : 43,0 ans, et un écart d'âge de 5,6 ans avec les hommes (en 2022 : 42,6 ans pour les femmes avec un écart de 6,0 ans avec les hommes).
- ✓ La moitié des D3S en disponibilité a 43,6 ans en 2023 contre 46,5 ans en 2013. Ainsi, en dix ans l'âge médian a diminué de 2,9 ans (43,1 ans pour les femmes, 50,0 pour les hommes en 2023)



- ✓ **L'ancienneté moyenne dans le corps** des D3S en disponibilité est de 12,8 ans. Les directrices (12,6 ans) ont une ancienneté moyenne dans le corps, inférieure à celle des hommes (13,6 ans) de 1,0 an.
- ✓ **Les D3S sont en moyenne en position de disponibilité depuis 3,8 ans** (4,4 ans en 2022).
- ✓ **La durée médiane** se situe à 2,5 ans (2,3 ans pour les femmes et 4,6 ans pour les hommes)

Motifs de disponibilité : Les disponibilités sont prononcées en majorité pour **convenances personnelles** à 60,8 %, puis suivie d'autres disponibilités de droit 15,5 % et de la disponibilité d'office, avec 8,2 %.

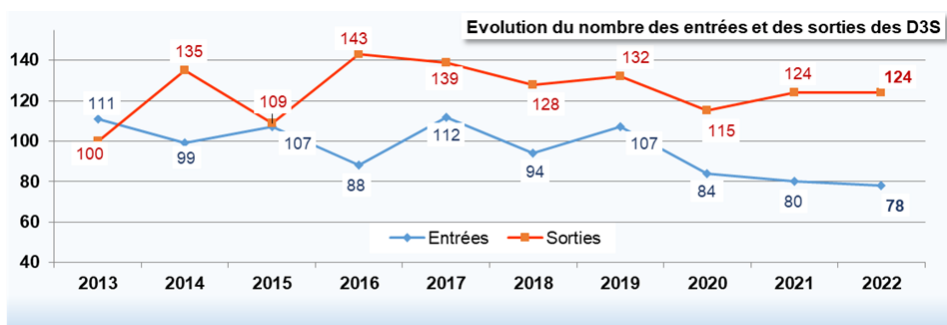
6. Mobilité et mouvements des D3S entre le 1er janvier 2022 et le 1er janvier 2023

Entre le 1er janvier 2022 et le 1er janvier 2023, **153 D3S** ont **changé de position statutaire** ; **89** (65 en 2022) exerçant en établissement ont demandé un détachement.

Ont changé d'emploi **45 D3S**, soit 4,1 % de l'effectif. Parmi ces 45 directeurs, **22** (48,9 %) sont passés d'un poste de directeur adjoint à celui de directeur chef d'établissement alors que **23** (51,1 %) chefs d'établissement ont rejoint un poste de directeur adjoint.

- Concernant la **mobilité régionale**, **32 D3S** (44 D3S en 2022) ont changé de région, soit 2,9 % des D3S.

7. Les entrées et sorties du corps des D3S



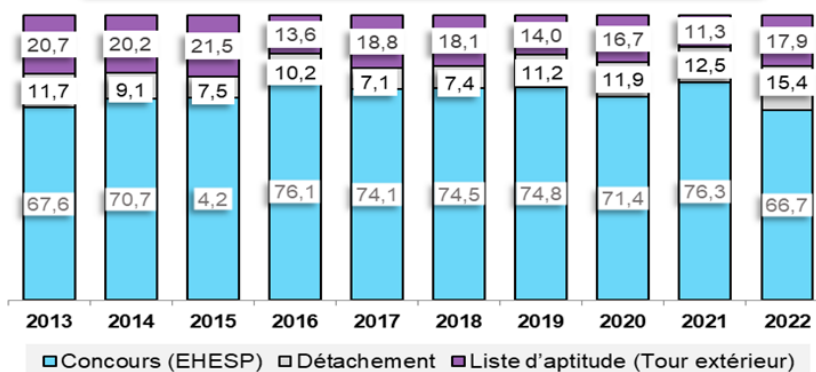
Le **solde** des entrées et sorties du corps est **négatif depuis 2014** avec le plus faible niveau en 2015 (- 2 D3S) et le plus haut en 2016 (- 55 D3S). En 2022, ce solde est de - 46 D3S contre - 44 D3S en 2021.

7.1 Les entrées dans le corps

Entre 2013 et 2022, **960 D3S** sont entrés dans le corps, oscillant entre la valeur la plus basse de 78 directeurs enregistrés en 2022 et la plus élevée en 2017 avec 112 D3S.

- ✓ Le **mode d'entrée** majoritaire est le **concours** à l'issue de la formation validée par l'EHESP (52 D3S) soit 66,7 % en 2022 (76,3 % en 2021) du total des entrants.
Les deux autres voies d'accès sont minoritaires, 14 personnes au titre de la promotion interne par liste d'aptitude (Tour extérieur) et 12 personnes ont accédé au corps par **détachement**.
- ✓ **L'âge moyen** à l'entrée dans le corps est de **39,3 ans** en 2022 (38,8 ans en 2021)

Evolution des modes d'entrée dans le corps des D3S (en %)



7.2 Les sorties du corps

Les départs à la retraite restent le principal motif de sortie du corps, avec 42,7 % des sorties (35,5 % en 2021), suivi des sorties après titularisation au sein du corps des DH (46 D3S ; 49 D3S en 2021). Comme l'année précédente, les autres modes de sorties comme par exemple les radiations, les révocations ou les ruptures conventionnelles (7 D3S ; 11 D3S en 2021) ou encore le retour dans l'administration d'origine (9 D3S, 6 D3S en 2021) ou l'intégration dans une autre administration (2 D3S ; 3 D3S en 2021) restent minoritaires.

Evolution du nombre de sorties selon le motif entre 2013 et 2023

Motifs des sorties	Sorties définitives du corps										
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total sur 10 ans
Décès	4	1	1	3	2	1	4	2	1	1	20
Démission	1		1			1	2		2	1	8
Licenciement		1	1							2	4
Radiation		2		2	2		2		4	2	14
Révocation				1				1			2
Rupture conventionnelle								1	7	3	11
Retour au statut antérieur DH		3	6	2	4	1				3	19
Retour dans l'administration d'origine	2	2	2	2	4	2	6	10	6	9	45
Retraite	69	82	62	74	64	74	60	50	44	53	632
Titularisation au sein du corps des DH	21	40	36	57	56	41	46	39	49	46	431
Intégration dans autre administration	3	4		2	1	2	3	8	3	2	28
Fin de contrat					6	6	9	4	8	2	35
Tous motifs confondus	100	135	109	143	139	128	132	115	124	124	1 249
Part des retraites (en %)	69,0	60,7	56,9	51,7	46,0	57,8	45,5	43,5	35,5	42,7	50,6
Part des titularisations au sein du corps des DH (en %)	21,0	29,6	33,0	39,9	40,3	32,0	34,8	33,9	39,5	37,1	34,5
Age moyen de départ à la retraite	62,9 ans	62,9 ans	63,0 ans	62,6 ans	63,2 ans	62,7 ans	62,9 ans	64,1 ans	63,8 ans	64,3 ans	

Evolution des modes de sortie du corps des D3S

